

POLICE GÉNÉRALE

PASSEPORT A L'ÉTRANGER

Département du Cantal

SIGNALEMENT

en Lachaze Marcel Antoine Marie
 profession d " "
 natif d' Aurillac dép' du Cantal
 demeurant à Aurillac
 allant en Suisse dép' d
 âgé de 21 ans, taille d'un mètre 73 cent
 cheveux bruns front découvert
 sourcils id yeux bruns
 nez moyen bouche moyenne
 barbe menton rond
 visage ovale teint ordinaire

SIGNES PARTICULIERS

PIÈCES DÉPOSÉES

Fait à Aurillac, le 22.7.1923

mil neuf cent

Signature des témoins :

Signature du porteur :

Handwritten signature of the bearer

N° 32 du Registre.

ge Masnel
 llac le 11 octobre
 te ville 3 rue
 onneur de
 de Monsieur le
 quinze jours
 Genève, Lausanne
 des bords du Lac Léman -
 Bellayarde -
 23 juillet 1923
 Le Préfet du Cantal





Je soussigné Lachaze Marcel
Antonin Mari, né à Aurillac le 11 octobre
1902, demeurant en ladite ville 3 rue
Guy de Seyre, ai l'honneur de
solliciter un passeport de Monsieur le
Préfet du Cantal.

Durée approximative du voyage: quinze jours
Localités où je désire me rendre: Genève, Lausanne
et autres localités des bords du Lac Léman.

Lieu de sortie de France: ^{à l'usage de} Sallazarde

Motif du voyage: agrément

Aurillac, le 23 juillet 1923

W. Jachey

Je soussigné le Préfet du Cantal
avec assurance

Aurillac, le 23 ^{Juillet} 1923

Le Commissaire de Police

W. Jachey

